

Québec, le 31 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 18 septembre dernier, la députée de Sainte-Rose, madame Suzanne Proulx, déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au ministère de la Santé et des Services sociaux de réduire le sous-financement de la région de Laval, pour les services aux personnes âgées et les services à domicile, sur une base comparable à celle des régions de la Montérégie, de Lanaudière et de l'Estrie.

Les efforts déployés par le gouvernement en 2013-2014 ont permis aux régions en manque de ressources d'effectuer un rattrapage significatif concernant l'offre de services du programme du soutien à l'autonomie et en particulier, celle des services à domicile. Les résultats observés dans le mode d'allocation 2013-2014 sont probants pour la région de Laval. Ainsi, pour le programme Soutien à l'autonomie, les investissements supplémentaires du présent exercice ont, notamment, réduit l'écart du financement de la région de Laval et les autres régions à 3,9 M\$ comparativement à un écart attendu initialement de 5,7 M\$. Si l'on compare avec les résultats 2012-2013, ces investissements consentis ont réduit de plus 30 % l'écart à combler de ce programme.

... 2

Comme vous le savez, je me suis engagé à mettre en place une assurance autonomie pour les personnes âgées afin de répondre aux besoins actuels et de contrer le plus possible les effets anticipés du vieillissement sur la clientèle et sur le système de santé. La région de Laval, comme toutes les autres régions aux ressources relativement déficitaires, devrait s'attendre à recevoir une part plus importante des ressources affectées à ce projet, et ce, dans le respect du principe d'équité qui sous-tend le mode d'allocation des ressources.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Réjean Hébert

N/Réf. : 13-MS-05075